

DU PRÉTOIRE À LA SALLE DE COURS

Vu la rapidité des transformations qui s'y déroulent, il n'est pas surprenant que le système juridique de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est ne puisse emboîter le pas à ces transformations. Le droit est depuis toujours un domaine complexe, mais le défi posé par l'ampleur des changements que subissent quotidiennement les structures économiques et démocratiques de ces communautés est sans précédent.

Depuis trois ans, l'Association du Barreau canadien (ABC), en coopération avec le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, se situe au premier plan de la réforme juridique dans cette région et aide les avocats de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est à adapter leur profession aux changements engendrés dans leur pays par l'instauration d'un système juridique indépendant.

La formation des avocats

L'initiative la plus importante de l'ABC consiste dans un programme de formation académique et d'internat au Canada, d'une durée de trois mois. Ce programme, qui a pris naissance à titre expérimental en Hongrie, en 1990, continue à tous les ans de croître en importance. Cet automne, 24 avocats y participeront, choisis parmi les meilleurs de la Pologne, de la République fédérative tchèque et slovaque (RFTS), de l'Ukraine et de la Hongrie. Les candidats admis à ce programme suivront d'abord des cours intenses d'introduction aux divers secteurs du droit, dont le droit constitutionnel, le droit des sociétés et le droit commercial. Puis ils oeuvreront à la façon de clerks dans des cabinets et des organisations juridiques partout au pays.

À l'instar des étudiants qui font leur cléricature, ces internes s'initient de près à la recherche, aux vacances à la Cour et aux rapports avec la clientèle. Leur tâche est exigeante mais il arrive souvent qu'on puisse trouver dans leur milieu de travail une personne parlant bien leur langue, qui leur est assignée spécialement pour les aider en tant que « tuteur ». Cela reflète bien la réalité multiculturelle du Canada et représente un avantage qui est particulier au programme de l'ABC.

La compétition est très vive pour obtenir un poste à l'intérieur de ce programme, qui devient de plus en plus populaire et qui reçoit de façon croissante l'appui des organisations juridiques canadiennes. Malgré qu'il en coûte 10 000 dollars à chaque entreprise qui inscrit un interne, le projet de l'ABC

d'ouvrir la session d'automne 1992 à des candidats ukrainiens a suscité tellement d'intérêt qu'on a créé dès le printemps un double du projet de cléricature fait spécialement pour les Ukrainiens. Et les commanditaires canadiens sont prompts à souligner que leur participation à ce programme est « une voie à double sens » qui a l'avantage, à long terme, de créer des liens avec les principaux cabinets d'avocat d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, et de favoriser le développement de leur clientèle dans ces régions.

Et les commanditaires canadiens sont prompts à souligner que leur participation à ce programme est « une voie à double sens » qui a l'avantage, à long terme, de créer des liens avec les principaux cabinets d'avocats d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, et de favoriser le développement de leur clientèle dans ces régions.

De la salle de Cour à la salle de cours

Cette année, l'Association du Barreau canadien s'engagera également dans la formation des juges, en faisant pour la première fois l'expérience d'un projet auquel participeront 15 juges venant de la République fédérative tchèque et slovaque (RFTS), et de la Hongrie. Les participants recevront d'abord la formation de base que reçoivent au Canada tous les nouveaux magistrats, à l'Institut national de la magistrature, et oeuvreront ensuite pendant deux semaines dans un tribunal canadien sous la gouverne d'un juge canadien spécialement désigné pour les aider. Ce programme vise à favoriser en Hongrie et dans la RFTS, la création d'une magistrature indépendante et efficace.

Parmi ses autres initiatives, l'ABC organisera cette année à Varsovie et à Prague deux sessions de cours de formation professionnelle pour les avocats. Ces cours sont le résultat d'une expérience faite à Budapest en 1991 qui s'est avérée un succès, et porteront essentiellement sur les rudiments de la gestion de cabinets d'avocats ainsi que sur le rôle de la profession juridique dans une société démocratique à marché libre. ■